

CR Conseil Scientifique du 29 novembre 2022

Ordre du jour :

POINT 2 : ELECTION VP CS.....	2
POINT 1 INFORMATIONS.....	4
POINT 3 CR DERNIER CS.....	4
POINT 4 REFORME DE LA RESPONSABILITE DES GESTIONNAIRES PUBLICS.....	4
POINT 5 MISE EN PLACE D'UN COMITE ETHIQUE DE LA RECHERCHE.....	4
POINT 6 CAMPAGNE D'EMPLOIS.....	5
POINT 7 PEDR.....	5
POINT 8 CONTINGENT CRCT.....	5
POINT 9 HCERES.....	5
POINT 10 ACCORDS TRANSFORMANTS.....	6
POINT 11 CONVENTION INSERM UL.....	6
POINT 12 Renouveau INSERM CHRU UL Centre d'Investigation Clinique.....	6
POINT 13 Membres CS au comité Intégrité Scientifique.....	7
POINT 14 COMITE DE SELECTION DE AAP LUE CONTRATS DOCTORAUX.....	7
POINT 15 AAP LUE interdisciplinarité.....	7
POINT 16 CONVENTIONS INTERNATIONALES.....	7

POINT 2 : ELECTION VP CS

La présidente introduit ce point.

La démission de Jean-Luc Blin est due au rythme trop lent de l'avancement des dossiers.

Le contexte n'était pas facile pour de multiples raisons dont celle du calendrier HCERES et du projet d'établissement. Pour 2023, 20 % de la dotation recherche a été alloué aux pôles mais il faudra attendre le printemps pour savoir quels seront les projets financés.

A partir de 2024, la dotation pourra être pluriannuelle et une enveloppe du CS pourra être dédiée au financement de l'émergent. On pourra mettre en place une politique d'investissement pour les équipements.

Le CORIS (ancien CECOS) - Comité de Coordination Recherche, Innovation, Société du site lorrain - (Présidente + VP CS), CHRU, INSERM, INRAE CNRS INRIA - permet la coordination de l'action. La Présidente et le VP CS s'engagent à y transmettre les avis du CS et à lui faire un retour.

Il faudra marquer les différences entre LUE probatoire et LUE pérennisé qui couvre recherche et formation. 80% des moyens allaient sur 20% de la communauté.

Le CS doit être repositionné dans les processus de choix.

Les élus du CS ou du CPCS -Comité Permanent du CS- sont impliqués dans les espaces de discussion ou d'expertise sur des appels, le CS et le CF votent sur les projets de programmes interdisciplinaires.

Candidature VP CS Alain Hehn

Pôle Scientifique A2F, Laboratoire LAE (INRAE-UL)

Enseignement à l'ENSAIA en Bio-technologie

Thèse 1995, Post-doc : Strasbourg, Allemagne, Strasbourg

Nancy IGE 6 ans, puis MCF 8 ans, puis PU

Recherche : Identifier biomolécules d'intérêt chez les plantes et comprendre leur synthèse

19 encadrements de thèses

PEDR/PES depuis 2009

Création d'une chaire Bio4Solutions Enseignement initial et continu et Recherche

Le candidat souhaite que les lauréats d'appels à projets compétitifs puissent faire part de leurs témoignages et de leurs retours d'expérience et puissent animer des ateliers. Il souhaite également développer l'accompagnement des collègues et soutenir l'innovation dans la Recherche.

Conscient de l'évolution des métiers de la recherche : les EC doivent répondre à des appels à projets et fournir des livrables, les personnels d'appui sont noyés et les personnels techniques ont de plus en plus de tâches administratives. Le quotidien est de moins en moins en rapport avec nos missions

Il conviendrait d'éviter les AAP de faibles moyens qui gaspillent du temps et de l'énergie. Il faut assurer la stabilité des ressources socles en commençant par identifier les difficultés rencontrées.

Quand un laboratoire a double tutelle, il convient de trouver comment améliorer les processus.

La mobilité doit permettre de redynamiser un collectif de recherche et pas seulement de répondre à un problème RH. Concernant les plateformes mutualisées, il faudra développer des moyens plus importants et optimiser les ressources humaines. Ces plateformes apportent une visibilité en interne et en externe. La démarche Infra+ne doit pas se limiter aux sciences expérimentales.

Le VP est entouré d'une équipe et s'appuie sur le CS qui joue un rôle important.

A ce propos, le SNPTES souhaiterait que certains dossiers ne soient pas abordés uniquement en CPCS mais également en CS.

Différentes questions ont été posées par des élus PU des Listes Ensemble avec JM Martrette, Confiance et Espoir.

Il est rappelé qu'un guide du DU a été fait par la DRV qui permet d'avoir énormément d'informations concernant la recherche.

Le SNPTES souhaiterait qu'il soit plus largement envoyé.

Le DGS intervient à propos de la commission facilitation qui a été mise en place pour améliorer les circuits de procédures et les alléger, de l'extension de la délégation de signature, de l'évolution du Helpdesk et de Notilus qui devra s'appuyer sur l'expérience utilisateur (il est temps !) de la mise en place d'une carte achat et de la réorganisation des directions qui permettra la création d'un Pôle Projets-Partenariat-Recherche (qui nous laisse dubitatifs)

Vote

1er tour : 18 oui 18 non 1 blanc

2ème tour : 18 oui 17 non 2 blancs

Votre élue SNPTES a voté oui aux deux tours, la présentation du VP ayant été claire et carrée et le candidat étant le seul à se présenter.

POINT 1 INFORMATIONS

Il y aura une compensation Energie pour 2022 et 2023 mais qui ne sera pas suffisante et une compensation partielle du point d'indice pour 2023 puisque le Ministère ne compense pas l'augmentation des contractuels.

L'UL s'est engagée pour être membre fondateur de CoARA : Coalition for Advancing Research Assessment https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/coalition-advancing-research-assessment-coara-now-launched-2022-12-02_en

L'HCERES visitera l'établissement du 31/01 au 2/02

POINT 3 CR DERNIER CS

Vote :

6 abstentions

POINT 4 REFORME DE LA RESPONSABILITE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

L'ordonnateur peut être sanctionné alors qu'auparavant c'était l'agent comptable. Un travail a commencé et se poursuivra pour identifier les opérations à enjeux, renforcer la maîtrise des risques, responsabiliser les ordonnateurs .

POINT 5 MISE EN PLACE D'UN COMITE ETHIQUE DE LA RECHERCHE

+ d'infos : <https://factuel.univ-lorraine.fr/node/21908>

Stéphane Creusot en est le référent à la DAJ.

Budget : 2500 euros pour 2023 essentiellement pour des déplacements

Adhésion à la fédération CER gratuite <https://www.federation-cer.fr/>

Vote Création RI

Unanimité

Bilan à 1 an

POINT 6 CAMPAGNE D'EMPLOIS

Il y a eu beaucoup d'échanges entre pôles et collegiums donc peu d'arbitrage en central. Les soucis existent quand le dialogue entre enseignement et recherche ne se fait pas correctement. Il est nécessaire de faire preuve d'une plus grande anticipation.

TELL, CLCS et ALL et SHS ont été accompagnés.

191 ECH postes publiables on anticipe les retraites

123 publiés

222 publiables en BIATSS

81 publiés

Les postes BIATSS sont souvent occupés par des contractuels.le.s.

Beaucoup ne sont donc pas publiés. En outre, il existe une crainte de publier des postes AENES.

Un gros travail reste à faire car les CDI sont ainsi favorisés par rapport aux concours

Rappel :

GVT 2,4 M d'euros

7,5 M d'euros de point d'indice 2022 non compensés

Vote

2 ABSTENTIONS dont le SnpTES

POINT 7 PEDR

Vote Unanimité

POINT 8 CONTINGENT CRCT

30 semestres

Vote Unanimité

POINT 9 HCERES

Le retour de l'HCERES en cours. Les projets doivent être rentrés dans l'outil HCERES mais ils ne seront pas évalués par l'HCERES.

A noter : Scission du 2L2S entérinée.

Les changements au CGIL sont autorisés pour le 1^{er} janvier 2023

Les autres sont à valider avant le 31/12/2023.

Les évaluations se feront par Pôles.

Les membres du CS travaillant dans les commissions feront un retour au conseil sous forme de synthèses. Il y aura 3-4 membres du CS, 2 du domaine disciplinaire, 1-2 extérieurs au domaine disciplinaire et 1 membre du groupe VP recherche. La prise de note sera assurée par la SDAR de la DRV et le CAPS. Des représentants des EPST seront ajoutés si besoin.

POINT 10 ACCORDS TRANSFORMANTS

Avis sur une note qui concerne les accords transformants, rédigée par le Comité Opérationnel des Publications Ouvertes et validée par le COPIL Science Ouverte de l'UL.

Les APC -l'accès aux articles est libre pour le lecteur mais l'auteur ou son institution paye des frais appelés Article processing charges (APC) pour financer la publication - ont été évalués à 140 000 euros pour 2020 d'après le code NAF, ce qui sous-entend qu'ils coûtent encore plus chers. Les "accords transformants" proposés par Couperin sur le modèle Read and publish ou Publish and Read ne convainquent pas l'UL. De plus, ils concernent des revues hybrides avec un plafond d'articles en accès libre. Ils sont tous différents suivant les éditeurs et les institutions. On note une forte opposition des pays d'Amérique du Sud et des EPST. Ces accords n'ouvrent en réalité pas la voie à un nouveau modèle. Ils ne font pas diminuer les dépenses puisque tout n'est pas en accès libre et ils ne permettent pas la réappropriation de l'écosystème par les scientifiques.

Position de l'établissement proposée :

L'UL est favorable si l'accord propose un modèle diamant sans frais pour lire et publier, défavorable s'il ne concerne que les revues hybrides. Enfin, il faudra étudier les accords au cas par cas en fonction de critères tels que : transformation du modèle, coût, périmètre, le tout en accord avec la législation française.

Vote

2 abstentions

Le SNPTES est favorable à cette position qui permet de faire émerger des pratiques vertueuses en faveur des publications ouvertes et de remettre les chercheurs au centre de l'écosystème.

POINT 11 CONVENTION INSERM UL

Il s'agit du premier accord cadre 2018 -2023 qui met en place 1 mandataire unique par unité de recherche avec un taux de prélèvement de 16% et un comité de suivi.

Vote

9 abstentions

POINT 12 Renouvellement INSERM CHRU UL Centre d'Investigation Clinique

La convention sera prolongée d'une année avant de la réviser fin 2023 après les avis de l'HCERES.

POINT 13 Membres CS au comité Intégrité Scientifique

POINT 14 COMITE DE SELECTION DE AAP LUE CONTRATS DOCTORAUX

POINT 15 AAP LUE interdisciplinarité

CF relevé d'avis sur l'ENT

POINT 16 CONVENTIONS INTERNATIONALES

Un élu de la liste Confiance intervient à juste titre sur celle qui concerne le Japon qui doit être complétée. Il est proposé de l'enlever du périmètre du vote.

Vote

1 abstention